

Réflexion sur les ressources et leurs impacts sur le Pays d'Auray

Genèse et contexte

Conformément à l'objet du Codepa et en bonne articulation avec les autres modalités possibles de dialogue entre le porteur du SCoT et les habitants du Pays d'Auray, le Codepa a été saisi pour prendre une part essentielle dans la construction des évolutions du SCoT.

Il s'agit de donner à voir les perceptions, les interrogations, les incompréhensions et les points de vue de la société locale pour contribuer à sensibiliser à la complexité à laquelle nous sommes collectivement confrontés et aider chacun à s'insérer dans cette complexité et y trouver son rôle et sa possible contribution.

Ce document rend compte dans cette première phase de travail de trois réflexions sur : la complexité de la démarche, l'imbrication systémique des ressources avec les domaines d'activités sociétales, les tendances et les enjeux économiques, sociaux et environnementaux, identifiés par le groupe de travail du Codepa dédié à cette démarche, et proposé au travers de ce livrable aux élus du Pays d'Auray.

Une deuxième phase d'approfondissement des résultats de la réflexion débutera à compter de septembre 2023 et fera l'objet d'un document de préconisations.

Ces éclairages doivent aider à la mise en place d'une stratégie : d'une part insister sur les points forts du territoire et profiter des opportunités, d'autre part surmonter les faiblesses pour prévenir les menaces qui peuvent affecter cet espace, afin de trouver un équilibre entre les activités humaines et les ressources disponibles pour ne pas mettre en péril la spécificité du Pays d'Auray et son attractivité, et in fine assurer un bien vivre ensemble.

Approche de la complexité de la démarche

Le SCoT, un « outil dont l'élaboration représente un exercice à la fois passionnant et compliqué », indique Michel HEINRICH, président de la FédéScoT, lors des 15e Rencontres nationales de la Fédération nationale de SCoT.

Gilles LURTON, Maire de Saint-Malo, abonde dans le même sens : « appréhender les contours d'un SCoT est un tour de force, du fait de l'étendue des sujets qu'il traite ».

Les échanges ont besoin d'être sereins autour d'un sujet aussi complexe, or le contexte d'instabilité que l'on traverse, le changement climatique et les évolutions législatives qui en découlent (Loi Elan, loi Climat et Résilience, Zéro Artificialisation Nette), ne les favorisent pas.

Car on ne peut élaborer un SCoT sans qu'il s'inscrive dans les cadres légaux et les autres documents d'urbanisme (SRADDET...) et qu'il tienne compte dans son écriture des jurisprudences déjà apparues.

Il faut donc construire un nouveau modèle d'aménagement du territoire, avec en toile de fond des incertitudes majeures sur l'avenir et sur les mutations qui nous attendent.

Il ne s'agit pas ici, que de l'élaboration d'un document de plus, qui sera obligatoirement un document de compromis, mais comme le rappelle son nom, d'un « Schéma de Cohérence » dans un contexte marqué par des fluctuations en tout genre, de grandes incertitudes, un niveau d'acceptabilité des habitants tiré vers le bas et des besoins paradoxaux à prendre en compte.

L'imbrication systémique

Qu'est-ce qu'une « ressource » ? C'est la première question que le groupe de travail du Codepa s'est posée.

Nous nous sommes demandés si les RH sont une ressource, si un actif est une ressource ? De même qu'un retraité, un jeune ? Et on est allé plus loin : un touriste, un résident secondaire, un produit culturel ou patrimonial, un produit agricole, maritime, industriel ? Il y a également l'eau, la mer côté océan, l'air, les énergies, le sol, la biodiversité.

Une fois cette liste établie, nous avons mesuré l'impact de ces ressources (classifiées en trois catégories génériques, humaines et sociétales) sur les activités humaines du pays d'Auray et sur son environnement. Il s'est agi de mettre en lumière celles qui posent problèmes et de se questionner, par conséquent, sur les incidences qu'elles induisent.

La méthode utilisée a demandé :

- une bonne dose d'originalité de pensée pour s'adapter à la gestion de la complexité
- un raisonnement à différentes échelles de temps et d'espace
- une capacité à interpréter des signaux faibles
- une attention à son environnement
- une résolution de problèmes complexes sous-déterminés, mal définis

Ce qui nécessite des approches indirectes.

Cette vision systémique, du fait de l'imbrication entre toutes les ressources, leurs impacts et les enjeux du territoire, est indispensable afin d'appréhender l'ensemble des paramètres de l'espace que représente le Pays d'Auray, de plus, en plaçant la responsabilité sociétale, au cœur de la réalisation de projets responsables et durables.

Cette révision du SCoT doit contribuer à l'acculturation des habitants et à l'appropriation aux enjeux et aux évolutions à venir par le plus grand nombre.

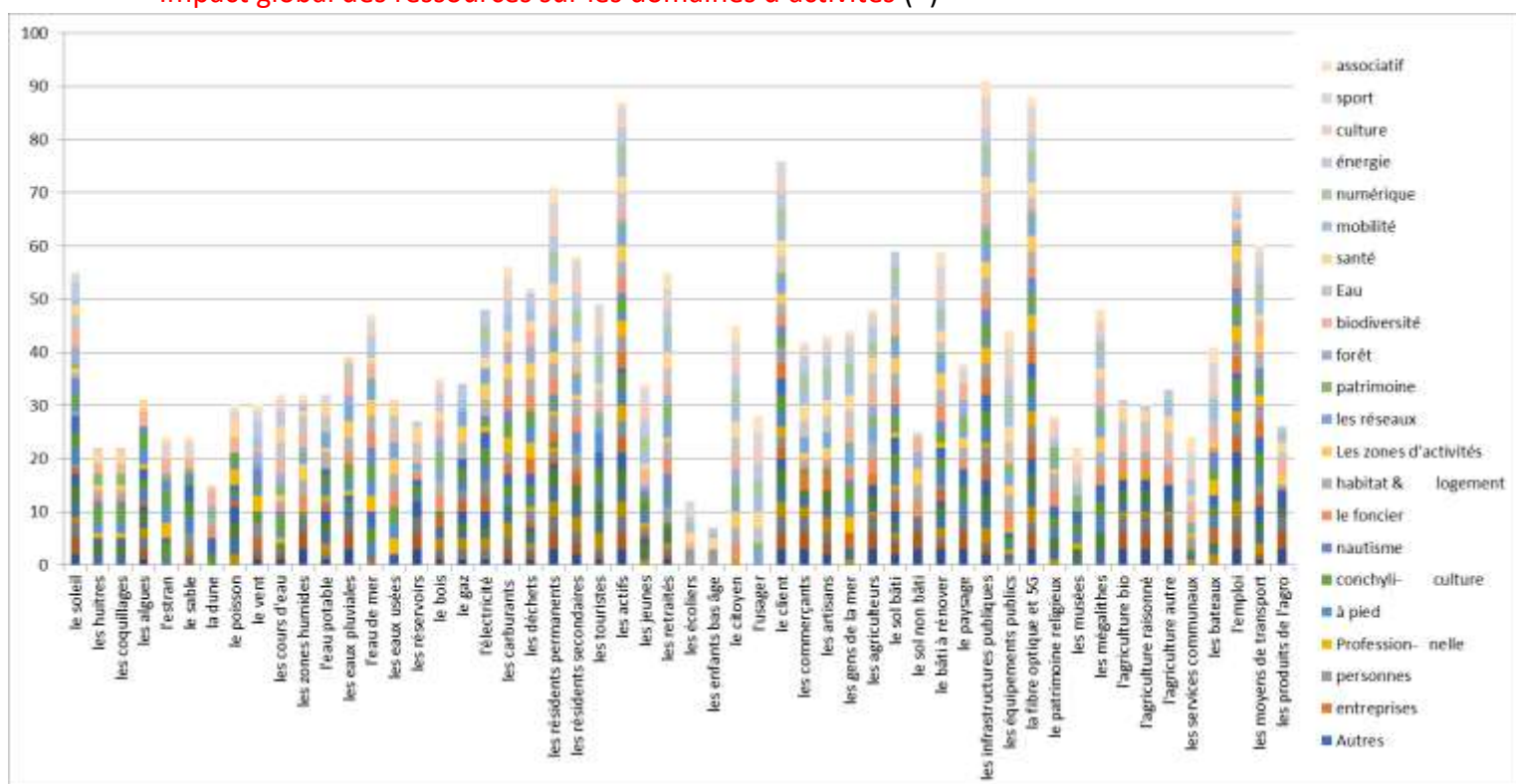
Première identification des tendances

Dans le contexte anxiogène actuel, qui tend les liens sociaux, le niveau d'acceptabilité de la population est très fortement impacté.

Ce ressenti aboutit à un résultat marqué par la montée des incivilités, des radicalités et des oppositions en tout genre et sur des thématiques prégnantes pour le territoire : « foncier trop cher et trop rare, touristes trop nombreux, mobilités fortement réduites... »

Mais qu'en est-il vraiment pour les membres du Codepa ? Quelles sont les ressources les plus impactantes pour les domaines d'activités sociétales ? Comment établir une hiérarchie ? Quelles sont les premières tendances identifiées ?

Impact global des ressources sur les domaines d'activités (*)



Ce graphe (*) reprend la globalité des interactions (d'un impact nul à un impact très fort) entre les ressources définies et les activités impactées.

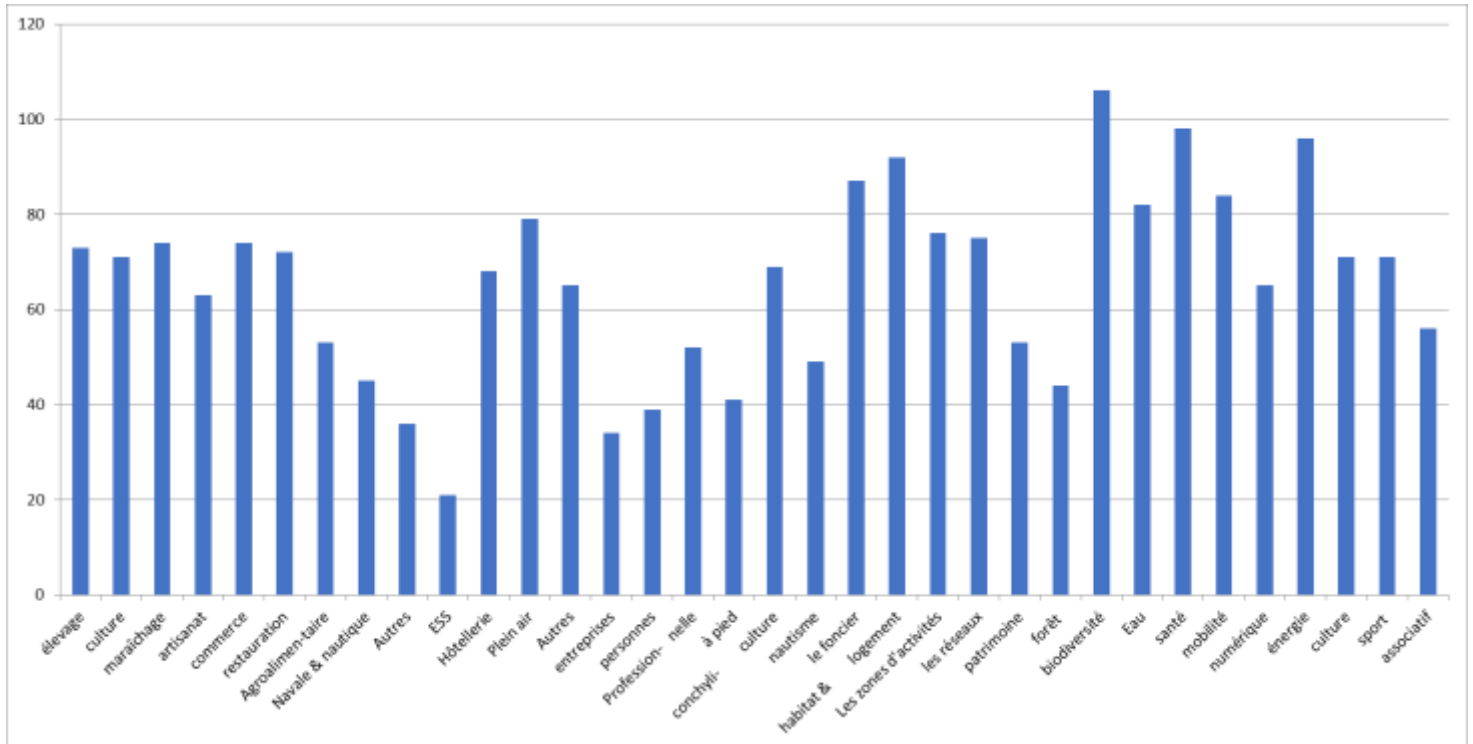
Il convient ici de noter que la quantification d'un impact peut traduire des réalités opposées : soit la ressource est en tension ou menacée, soit au contraire, elle est fondamentale et contribue très positivement au territoire.

Il en ressort quatre ressources impactantes essentielles :

- les habitants « actifs » et « le client » que l'on peut rapprocher « des résidents permanents » et de « l'emploi » qui arrivent en 5^{ème} et 6^{ème} position
- les « infrastructures publiques » et « la fibre optique ou 5 G »

Si l'on pousse l'analyse un peu plus, on identifie au travers du graphe ci-dessous (**), que les activités humaines ont un impact très fort en premier sur la « biodiversité », en deuxième sur la « santé » et en troisième sur « l'énergie ».

Impacts des ressources humaines sur les domaines d'activités (**)



Conclusion

La ressource n'est pas à prendre en compte comme une rareté mais comme un bien à partager et à valoriser pour répondre aux besoins identifiés des populations du Pays d'Auray.

Cette notion de ressource ne doit pas non plus être vue à travers le prisme de l'attractivité mais être dépassée pour tendre vers ce qui nous spécifie, nous distingue des autres territoires et qui contribue à nous valoriser.

Chaque individu en a sa propre liste au regard de la valeur qu'il en donne. Elle peut alors être marchande ou non marchande, naturelle ou transformée, matérielle ou immatérielle, construite et consommée individuellement ou collectivement.

La ressource concerne tous les domaines d'activités humaines. Elle résulte d'un processus d'évolution, de choix et d'orientations parfois partagés, mais aussi contestés, contradictoires. Elle est épuisable car rare, voire disparue, souvent menacée par ceux qui veulent la protéger.

Il s'avère donc complexe de faire des arbitrages, d'avoir un cadre acceptable pour la population.

Voir avec un autre regard, c'est-à-dire ne pas établir un SCoT que sous sa forme réglementaire, va permettre de dégager les grandes tendances et trouver des facteurs communs qui répondent aux besoins des habitants du Pays d'Auray.

Car nous disposons d'une richesse énorme, les habitants, avec toutes leurs contradictions.